

RIVE DROITE : Construction de deux bâtiments de 64 logements et un rez-de-chaussée d'activité médicale



Client

Orlati Real Estate SA

Entreprise générale/total

Csc costruzioni sa

Durée des travaux

05/2021 – 10/2022

Chef de projet

Orlati SA

Quantités principales

80 appartements

2'000 m² activité médicale

1 niveau ½ de parking ;

Paysage comprenant des zones d'activités pour les personnes âgées

Montant du contrat

22'700'000.- TVA excl.

Personne responsable du client

TERRIER Matthieu

Description des travaux

csc costruzioni (groupe Webuild) s'est vu attribuer, en tant qu'entrepreneur total, la construction clé en main du projet appelé "Rive Droite", à Orbe, dans le canton de Vaud, afin d'intensifier et de confirmer le développement de l'entreprise en Suisse romande.

Le projet consiste en deux bâtiments de 4 niveaux hors sol, composés de 80 logements pour personnes âgées à louer, d'environ 2000 m² d'espace pour les laboratoires et les activités médicales au rez-de-chaussée, et de deux niveaux souterrains avec parking et locaux techniques. La section transversale des deux bâtiments suit la morphologie du terrain qui descend vers la rivière ; il y a de grands espaces verts, définis et détaillés, avec des équipements pour la vie en plein air et des passerelles suspendues vers l'eau.

Les bâtiments présentent des façades ventilées revêtues de panneaux métalliques pliés et micro-perforés pour varier avec la lumière, tandis que le rez-de-chaussée est en béton apparent.

La proximité de la rivière et de l'eau nécessite des activités spécifiques pendant les travaux préliminaires et l'exécution des sous-sols et des premiers étages hors sol.

Une grande attention devra être accordée à la gestion et à l'interface avec les différents opérateurs d'équipements médicaux, afin de satisfaire pleinement leurs besoins technologiques.

Enfin, le projet doit répondre et se conformer à toutes les exigences du label One Planet Living (OPL). La méthode One Planet Living a été créée à l'initiative du WWF International et de l'organisation britannique Bioregional. La csc devra respecter les critères tant en phase de conception qu'en phase de construction, en relation avec tous les sous-traitants.